

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3482

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ADEL

Abdelhamid

Date de naissance : 18-04-52

Adresse : 23 Rue IBNOU HABIB - CASA - Maroc

Tél. : 0661 31 15 42

Total des frais engagés : 4579,00 Dhs

Dr. Dalila SBAI IDRISI

Ophthalmologiste

84, Bd Mly Driss 1er

Tél: 05 22 86 06 06

INPE: 091033100

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10 NOV. 2022

Nom et prénom du malade : ABDELHAMID ADEL

Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attent/ médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca

Le : 20/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin
10 NOV 2022	Consultation AFB	5	400 Dhs	Dr. Dalila BRAHIM DRRISS Ophtalmologiste 84, Bd M.Y Driss 1er Tél: 05 22 86 06 06 INPE: 091033100

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI CENTRE D'ORTHOPIE - D'ÉLECTROPHYSIOLOGIE 185, Bd. Abdelmoumen Rcs. Waili - Casa tél: 05 22 26 26 26 - GSM: 06 66 34 26 OPTI PLUS OPTICIEN DIONAR MOHAMMED T: 0522 41 351 T: 0522 41 351	20-12-2022 21/12/2022	B 0	+ LANCASTER			300 DH + 1000 DH 500 DH 3500 DH

RELEVE LE FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates a dental arch (maxilla or mandible) with teeth numbered according to the FDI World Dental Federation notation. The teeth are arranged in four quadrants:

- Upper Left Quadrant:** Teeth 1 through 8.
- Upper Right Quadrant:** Teeth 1 through 8.
- Lower Left Quadrant:** Teeth 1 through 8.
- Lower Right Quadrant:** Teeth 1 through 8.

The diagram also shows the dental arches with their respective labels: H at the top, D on the left, G on the right, and B at the bottom.

VISA ET SACHEZ QU'UN PRATICIEN ATTENDRA LE DEVIS

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le **10 novembre 2022**

Mr ABDELHAMID Adel

179,00

OPTIVE FUSION

1 goutte x 3 par jour pdt 1 mois



dans les deux yeux

Euro médic
Distributeur Exclusif

PPC : 179,00 DH TTC

INPE
092042365
Pharmacie MERCURE
Selma TAZI
Docteur en
Rue Al Woroud - Casablanca
Tél: 0522 27 46 26

Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophtalmologiste
84, Bd Mly Driss 1er
Tél. 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص



095016630

351, Bd Mustapha El Maâni - 20140 Casablanca
 Tél. : 05 22 47 65 89 - 05 22 47 65 90
 Patente : 34202492 - RC : 94455 - I.F. : 01050714
 CNSS : 6020169 - ICE : 000522152000070
 (B.P) RIB : 190 780 21211 110 46 78 0008 43

Casablanca, le

8/12/2022

 M^r ADEL ABDELLAH MHD

VL OD : (-0,50 -95) plan
 VL OG : (-0,50 -60) plan

VP (ADD) : +2,50

Fournitures :

1 Monture	plan	500,00
2 Verres	1 pair pris bleu Annié Anti Reflet 1 pair pris bleu Annié Anti Reflet	1500,00 HT
(ADD)	+2,50	3500,00 HT
	Total T.T.C.	

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois Milles
 mille cent dix mille

OPTI PLUS
 DIDIURI Mohammed
 OPTICIEN - OPTOMETRISTE
 351 Bd Mustapha El Maâni - CASA,
 Tel: 0522 47 65 89 / 0522 4765 90

N.B. : Aucun retour de Marchandise sera accepté. Verres, Accessoires ne sera accepté après le règlement de la facture

OPTI PLUS
 351, Bd. Mustapha El Maâni - CASA
 Tel: 0522 47 65 89 / 0522 47 65 90
 ICE: 000522152000070

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le **23 novembre 2022**

Mr ABDELHAMID Adel

**Monture + verres correcteurs progressifs
Antireflets**

VL : OD = Plan (- 0.50 à 95°)

OG = Plan (- 0.50 à 60°)

VP : ODG = Add : + 2.50

EIP 60 mm

OG Incorporer prisme de 4 dioptries base inférieure

Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophtalmologiste
84 Bd Moulay Driss 1er
Tel. 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير ل تاريخ الفحص

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالأمراض فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le



10/11/2022

Patient : Mr ABDELHAMID Adel

Mutuelle : MUPRAS

Age : 70 ans

PT221108094033

Tél : 0661311542

Facteurs de risques :

Diabète Non Insulino-Dépendant :

HTA :

Antécédents Opt.:

Historique des consultations

Consultation du :

Motif Cs	Diplopie verticale Deuxieme avis		
CO Portée	(- 0.50 à 89°)	+ 0.75 (- 0.25 à 72°)	PD = 64.0
Réf.SKIA-	Plan (- 0.50 à 95°) K1 = (42.00D 8.03MM 32°) K2 = (41.50D 8.12MM 122°) CYL = (- 0.50D 122°)	+ 0.75 (- 1.25 à 61°) K1 = (42.00D 8.03MM 167°) K2 = (41.25D 8.18MM 77°) CYL = (- 0.75D 77°)	PD = 60.5
PIO	Corrigée : 15 PachyOD : 512 µm	Corrigée : 15 PachyOG : 512 µm	[10:00] Tensiomètre à air
CO Finale	9/10 Plan (- 0.50 à 95°) Add : + 2.50	8/10 Plan (- 0.50 à 60°) Add : + 2.50	PD = 60.5
Oculo Motricité	diplopie dans le regard latéral droit		
LAF	Cataracte à peine débutante	Cataracte cortico-nucleaire	

لا يقبل أي تغيير لتاريخ الفحص

FO	<p>pas de signes ophtalmoscopique de rétinopathie diabétique EXCAVATION PAPILLAIRE Grande excavation bilatérale et symétrique EXCAVATION PAPILLAIRE C/D = 0,8</p>	<p>pas de signes ophtalmoscopique de rétinopathie diabétique EXCAVATION PAPILLAIRE Grande excavation bilatérale et symétrique EXCAVATION PAPILLAIRE C/D = 0,8</p>	
Examens Compl.	bilan orthoptique avec essai de prisme	<i>et test Lancaster.</i>	

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
 CENTRE D'ORTHOPIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
 185, Bd. Abdelmalek Res. Walili - Casa
 Tel.: 05 22 26 26 26 - GSM : 06 61 63 34 26

Dr. Dalila SBAJ IDRISI
 Ophtalmologue
 84, Bd Mly Driss 1er
 Tél: 05 22 86 06 06

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



FACTURE

CASABLANCA LE 11/11/2022

Mr ADEL ABDELHAMID

Désignation	Montant
BILAN ORTHOPTIQUE Lancaster (Diplopie)	500,00
TOTAL	500,00

Somme arrêtée à : cinq cents dirhams

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili Casa
Tél.: 05.22.26.26.26 - GSM : 06.61.63.34.26

ICE: 001804777000038

TP : 34309939

IF : 41909940

185, Bd. Abdelmoumen, Rés. WALILI PARC, 2^{ème} Etg. (en face station Tram Faculté de Médecine)

☎ : 0522.26.26.26 / 48.10.86 ☎ : 0661.63.34.26 📩 : ha.serraj@gmail.com

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

CASA, Le 11/11/2022

BILAN ORTHOPTIQUE

Cher Docteur,

L'examen de Mr ADEL ABDELHAMID (70 ans) montre les éléments suivants :

INTERROGATOIRE

Diplopie verticale apparue il y'a deux ans, diabète, HTA.

ACUITE VISUELLE

Correction prescrite : VL : OD = (- 0.50 à 95°) / OG = (- 0.50 à 60°)

VP : addition : ODG = + 2.50

VL A/C OD	10/10	VP A/C OD	P2
VL A/C OG	8/10	VP A/C OG	P2

EXAMEN MOTEUR

Mesure de l'angle : ESE (en Dioptries)

VL S/C et A/C: ODF = OGF: HTG = 4, E = 2

VP S/C et A/C: ODF = OGF: HTG = 3

Motilité oculaire:

Limitation du GOB gauche (-)

Hyperaction du droit inférieur droit (+)

Déviométrie:

En haut à droite HTG = 4	En haut HTG = 3	En haut à gauche HTG = 2
A droite HTG = 5		A gauche HTG = 2
En bas à droite HTG = 6, E = 4	En bas HTG = 3, E = 4	En bas à gauche HTG = 2, E = 4

La diplopie augmente dans le regard en bas à droite (GOB gauche, droit inférieur droit)

EXAMEN SENSORIEL

Verre Rouge à l'AO: union binoculaire à HTG = 4

Worth : diplopie

Vision stéréoscopique : positive

Synoptophore :

S/C et A/C : ODF = OGF: AO = AS = + 2, HTG = 4

CONCLUSION

Hypertropie gauche associée à une diplopie.

Sur le plan visuel : presque iso acuité visuelle.

Sur le plan moteur : angle concomitant.

La diplopie augmente dans le regard en bas à droite (GOB gauche, droit inférieur droit).

Sur le plan sensoriel : diplopie, à son angle union binoculaire à HTG = 4.

Le test de Lancaster montre une paralysie du IV gauche.

Je propose d'incorporer à la correction optique de l'OG un prisme de 4 dioptries base inférieure.

Bien à vous

Mme SERRAJ HANANE EP. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen, Rés. WALILI PARC
13000 CASABLANCA
Tél. : 05 22 26 26 26 - Fax : 05 22 26 26 26

185, Bd. Abdelmoumen, Rés. WALILI PARC, 2^{ème} Etg. (en face station Tram Faculté de Médecine)

Téléphone : 0522.26.26.26 / 48.10.86

Téléphone : 0661.63.34.26

E-mail : ha.serraj@gmail.com